



APRR

Section Syndicale « Autoroutes Paris Rhin Rhône »

36, rue du Docteur Schmitt - 21850 ST APOLLINAIRE - Tel : 06 07 89 94 76

Dijon, le 15 mai 2023

Thierry Decorsier
Délégué Syndical Central
APRR

Monsieur Guillaume HERENT
Directeur général

Objet : Préavis de grève adressé par mail

Monsieur le Directeur Général,

Le mardi 6 juin sera une nouvelle étape du mouvement intersyndical national sur le sujet des retraites.

Sur les articles L2511-1, L2512-1 et suivants du Code du travail, nous formulons un préavis de grève pour le 6 juin 2023, de 00h00 à 24h00, en appelant chacun à agir par **55 minutes de grève**.

Il est essentiel que les salariés agissent car, conformément à ce que la CFE-CGC dit depuis le début, l'argumentation du gouvernement passe notamment par la minoration du pourcentage de grévistes.

Nous revendiquons une écoute sincère du gouvernement pour converger vers une loi plus fédératrice ou, sans cela, son retrait.

En interne APRR, **nous souhaitons qu'un dialogue soit engagé sur :**

- La mise à jour de l'**A.E. sur les fins de carrière**,
- L'ouverture d'une réflexion sur les **rythmes de travail** (semaine de 4 jours, passage des secrétaires de l'exploitation à l'horaire variable comme déjà demandé voici 3 ans),
- La refonte de l'ensemble de la **grille des salaires** (c/f notre courrier d'ouverture de négociation).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Délégué Syndical Central

Thierry Decorsier

Copies : P. BILLARD, G. BAILLEMONT, E. PAYAN, D.S.E./R.S. CFE-CGC APRR et AREA

SECTION PROFESSIONNELLE APRR

15, rue de Londres
75009 Paris
Tél : 01 55 31 76 76 - Fax : 01 55 31 76 33
E-mail : contact@cgcbtp.com